



## FAQ : Public et médias

### Pourquoi le MÉCF change-t-il de curriculum?

- Le curriculum doit être régulièrement mis à jour dans l'ensemble des provinces et territoires, y compris aux TNO, pour veiller à ce qu'il soit conforme aux priorités et aux valeurs du territoire en question pour l'éducation.
- Le curriculum de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année aux TNO est désuet et doit être renouvelé.
- L'examen et le renouvellement du curriculum passent par la recherche des options possibles. Le MÉCF a fait des recherches sur les approches des autres provinces et territoires dans le domaine, notamment la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et le Yukon.
- Le changement est inévitable; en effet, les TNO utilisent en grande partie le curriculum de l'Alberta, qui subit actuellement des changements à grande échelle dans chaque matière et chaque année de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année. Ce nouveau programme nécessitera une refonte complète de celui des TNO, ainsi que des ressources complémentaires.

### Le MÉCF a-t-il choisi le curriculum de la Colombie-Britannique?

- Aucune décision n'a été prise concernant le curriculum des TNO ni un éventuel changement de partenariat.
- La création d'un curriculum exige beaucoup de ressources humaines et financières, c'est pourquoi le MÉCF se sert des curriculums des autres provinces et les adapte.
- Le MÉCF est actuellement dans la phase de recherche et d'échange sur le processus de renouvellement du curriculum, ce qui comprend l'exploration des possibilités d'un partenariat avec une province de l'Ouest, comme la Colombie-Britannique.
- Dans le cadre de ses travaux sur le renouvellement de l'éducation et en réponse au rapport du Bureau du vérificateur général, le MÉCF estime qu'un curriculum axé sur les compétences, qui développe les capacités, les connaissances, les attitudes et les valeurs propres à chaque élève, sera l'idéal pour les TNO.
- À l'heure actuelle, les TNO se basent sur les curriculums de diverses provinces de l'Ouest, comme le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Le programme d'études secondaires des TNO est principalement basé sur celui de l'Alberta.



- Certains des programmes de la prématernelle à la 9<sup>e</sup> année ont été créés aux TNO, comme le programme de la prématernelle et de la maternelle, le programme de langues autochtones « Nos langues » et le programme Études nordiques 10.

## **J'ai entendu dire que le nouveau curriculum de l'Alberta ne comprend pas de contenu autochtone. Qu'est-ce que cela signifie pour les TNO?**

- Le MÉCF et son ministre sont au courant des discussions et des préoccupations soulevées concernant le nouveau curriculum de l'Alberta.
- Le MÉCF examine attentivement tout nouveau curriculum avant de l'envisager et ne suivra pas automatiquement le nouveau curriculum de l'Alberta sans avoir procédé à un examen approfondi.
- À l'heure actuelle, les TNO empruntent à l'Alberta ses programmes de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année du secondaire et son programme de mathématiques de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> année; ils utilisent aussi les outils d'évaluation des élèves de l'Alberta, notamment les tests de rendement et les examens menant au diplôme.
- Tout curriculum mis en œuvre ou utilisé aux TNO doit permettre de répondre aux besoins et aux intérêts des collectivités et des élèves ténéis. Ce curriculum doit être ancré dans les conceptions autochtones du monde, en plus de refléter l'identité des enfants du Nord et de les aider à réaliser tout leur potentiel.

## **Pourquoi les TNO s'intéressent-ils aux curriculums des autres provinces?**

- Le curriculum de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année aux TNO est désuet et doit être renouvelé. Le MÉCF a commencé à étudier les possibilités de renouveau pour prendre de l'avance.
- Le ministère a fait des recherches sur les curriculums des provinces de l'Ouest pour déterminer celui qui conviendrait le mieux aux TNO parmi les programmes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, et du Manitoba.
- Afin d'examiner les curriculums et les politiques des provinces de l'ouest, le MÉCF a déterminé 34 critères à partir de l'information reçue lors d'échanges antérieurs avec le public, comme les forums sur les résultats des élèves autochtones et les tables rondes sur la petite enfance et le renouveau de l'éducation.
- Les recherches ont révélé que le curriculum de la Colombie-Britannique correspondait le mieux aux priorités des TNO.
- L'Alberta a annoncé une nouvelle ébauche de son curriculum en 2020. Ce curriculum n'était pas disponible quand le ministère a mené ses recherches.



- Le MÉCF étudie la possibilité d'établir des partenariats éducatifs avec la Colombie-Britannique et l'Alberta.

## Qu'en est-il du partenariat entre les TNO et l'Alberta?

- Les TNO ont depuis longtemps une relation étroite avec le ministère de l'Éducation de l'Alberta en ce qui concerne le curriculum et l'évaluation des élèves. Cette relation se poursuit pendant que nous étudions les possibilités futures pour mieux servir nos élèves.
- L'Alberta procède actuellement à une refonte de son curriculum et prévoit de déployer ces changements au début de l'année scolaire 2021-2022. Le MÉCF passera le nouveau programme de l'Alberta en revue lorsque celui-ci sera disponible.
- Les TNO ont besoin d'un nouveau curriculum, que ce soit avec l'Alberta comme principal partenaire, ou avec une autre province.
- Tout changement apporté au programme des TNO devrait être examiné minutieusement pour veiller à ce qu'il soit conforme aux objectifs d'éducation des TNO et soit adapté aux élèves de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année.

## Comment prendra-t-on une décision?

- Prochaine étape : le personnel du MÉCF doit se renseigner sur les modalités et les conséquences d'un possible partenariat avec une autre province de l'ouest. Il s'agit notamment d'étudier les coûts, la compatibilité des systèmes, la formation des enseignants et les ressources en classe.
- Les discussions avec les gouvernements autochtones et les principaux partenaires du secteur de l'éducation comme l'Association des enseignants et enseignantes des Territoires du Nord-Ouest sont au cœur des recherches du ministère. L'information recueillie éclairera les décisions prises au sujet du curriculum et des futurs partenariats.
- Un rapport « Ce que nous avons entendu » résumant les principales conclusions et observations sera rédigé et partagé avec les participants. Ces derniers pourront faire part de leurs commentaires sur le rapport au MÉCF.
- La décision finale sera communiquée au Conseil exécutif, aux gouvernements autochtones et aux principaux acteurs du secteur de l'éducation.
- Le MÉCF a l'intention de fonder toute décision sur un niveau approprié de consensus entre les partenaires.



## Quand prendra-t-on une décision?

- Le MÉCF en est encore aux étapes de consultation et de dialogue sur le processus de renouveau du curriculum.
- Une décision concernant le curriculum scolaire de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année aux TNO est prévue pour août 2021.